



N° 07

Novembre 2011

**Association pour la sauvegarde de la Bastide de Domme
et de ses Remparts**
(ASBDR - Mairie de Domme - 24250 Domme)

Une bonne partie de cette année 2011 est maintenant derrière nous avec ses souvenirs de chaleur et de sécheresse, mais aussi ses merveilleux moments partagés au cours desquels nous avons pu faire avancer nos projets, en particulier celui qui a consisté à faire sortir le site du château du Roy de sa léthargie chronique. Ce mouvement ne doit pas en rester là, il faut maintenant aller plus loin. Bien entendu il y a d'autres projets communaux en cours et des priorités à donner, mais le château du Roy est un projet qui va s'étendre sur plusieurs années, voir des décennies, alors il n'est pas question de ralentir notre effort de sauvegarde et surtout de mise en valeur de ce site unique. Alors soyez tous avec nous et aidez nous à faire revivre ce fleuron de notre bastide.

Permettez-moi alors d'insister sur la nécessité de nous aider et en tout premier lieu en n'oubliant pas d'adhérer à notre association en vous acquittant de votre cotisation annuelle. Elle est modeste (10 Euros) mais, le nombre faisant la force, elle nous encourage à aller de l'avant.

Louis Laidet

Convocation à l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale Ordinaire 2011 se tiendra le
Vendredi 16 décembre à 20h30
Salle de la Rode - 24250 DOMME

L'ordre du jour de cette assemblée sera le suivant :

1. Rapport moral du président
2. Rapport financier
3. Présentation des orientations pour l'année 2012
4. Budget prévisionnel et cotisations
5. Election du nouveau bureau
6. Points divers
7. Pot de clôture

Le conseil est actuellement composé de douze membres. Trois d'entre eux sont à renouveler au cours de cette assemblée. Si vous êtes candidat(e) nous vous demandons de vous faire connaître en retournant le bulletin de candidature ci-joint à l'adresse de l'association avant le mardi 30 novembre 2011, ou d'envoyer un courriel à Jean Lagrange, au secrétaire du bureau :

lagran24@wanadoo.fr

Celles ou ceux qui ne pourront pas assister à notre Assemblée Générale sont invités à se faire connaître en nous renvoyant un pouvoir (voir bulletin ci-joint)

Enfin, si vous n'étiez pas à jour de votre cotisation 2011 (condition indispensable pour pouvoir voter) un bulletin de renouvellement est joint aussi en annexe.

Château du Roy:

L'année 2011 aura permis à un groupe de bénévoles de poursuivre le déboisement de ce site. Beaucoup de travail reste encore à faire et nous nous proposons au cours de l'année à venir de s'attaquer à dégager la face nord. Puis, nous allons travailler au balisage des zones susceptibles d'être, à terme, ouvertes au tourisme.

Rappelons l'excellent travail réalisé au mois d'août par les jeunes de l'association Concordia. Cette opération ayant merveilleusement réussie, elle sera renouvelée l'an prochain.

Porte des Tours

En juillet dernier, une nouvelle étude a été présentée par la mairie concernant les mesures préconisées pour la préservation définitive des graffitis des templiers et l'accessibilité des salles correspondantes. Ce nouveau rapport comportait le descriptif des travaux et leurs estimations. La phase suivante va consister à éclaircir certains points concernant plusieurs aspects de la proposition financière et le découpage en tranches (trois tranches ou plus), puis à contacter des établissements bancaires pour avoir des propositions de prêts sur ce projet. Rappelons ici que la Porte des Tours rénovée constituera un site de visite remarquable. Ce projet, portant sur le système des remparts de la bastide, classé Monument Historiques, pourrait faire l'objet de subventions, hors programme « Site Majeur ».

Chemin de randonnées :

Le dossier relatif au chemin de randonnées situé sous la barre et qui contournera la bastide par le nord, a été remis à la municipalité pour transmission au Conseil Général pour validation. Rappelons que ce chemin partira de l'Est à Roc Béral et aboutira au niveau du château du Roy. Il nécessitera quelques petits travaux de maçonnerie et ferronnerie pour constituer une rambarde sur la partie haute et un travail de débroussaillage et d'aménagement du sentier sur la partie basse en particulier au départ de Roc Béral.

Journées du patrimoine (17-18 septembre 2011) :

A l'occasion des Journées du Patrimoine qui se sont tenues cette année les 17 et 18 septembre, la municipalité, en partenariat avec l'ASBDR, a permis au grand public d'accéder à une partie du château du Roy. La visite s'est faite de 10h00 à 18h00 sous la surveillance des membres de l'association et a reçu près de 400 visiteurs.

Le vendredi soir, c'est Anne Bécheau qui, devant un parterre d'une centaine de personnes, fit une brillante présentation de l'histoire du château du Roy en s'appuyant sur de très belles illustrations et photographies aériennes qui ont permis aux Dommois de mieux comprendre l'intérêt de faire revivre ce patrimoine oublié.

Foire à la brocante

Le dimanche 26 juin, à l'occasion de la foire à la brocante organisée par les Pompiers de Domme, il a été procédé à la vente des objets que vous nous aviez confiés au bénéfice de notre association. Cette vente a permis de récolter 700 Euros. Ce fut une grande première pour notre association et la journée s'est déroulée dans une excellente ambiance. Nous nous proposons donc de renouveler cette opération l'an prochain.



Quelques vues de notre stand à l'occasion de la foire à la brocante.

Le Petit Patrimoine de Domme

Dans le cadre de notre association nous avons créé en juillet 2011 une commission « Petit Patrimoine » qui aura pour mission de s'intéresser à l'inventaire et, éventuellement, à la restauration des petits bâtiments (croix, puits, sources, travaux, fours à pain, cabanes en pierres sèches, etc.). Pour le moment dans cette commission nous ne sommes que quatre/cinq, aussi nous faisons appel à toute personne, de Domme ou des environs, intéressée par ces recherches et d'avoir la gentillesse de nous contacter pour nous en parler et même, si intéressée, de se joindre à nous pour la recherche sur le petit bâtiment et l'établissement des dossiers correspondants. La prochaine Assemblée Générale du 16 décembre prochain sera une bonne occasion de manifester votre intérêt à ce projet.

Récemment, nous nous sommes en effet rapprochés de l'association « La Pierre angulaire » qui s'est donné comme tâche de recenser tout le petit patrimoine de la Dordogne. Ce rapprochement s'est fait en accord avec notre maire, madame Jocelyne Lagrange, qui a souhaité que nous y représentions la municipalité de Domme. La « Pierre angulaire » a entrepris depuis longtemps de faire l'inventaire de ce petit patrimoine en réalisant pour chacun d'eux un dossier complet devant comporter les informations suivantes :

- localisation géographique
- localisation cadastrale
- localisation cadastrale ancienne
- description graphique
- description écrite
- description photographique
- historique et sources documentaires
- devenir de l'édifice....
- etc.

D'ores et déjà nous avons une bonne liste d'éléments répertoriés sur notre commune, beaucoup sont sur le domaine public, mais nous savons aussi qu'il y en a sur le domaine privé. Nous espérons que de nombreux autres trésors sont à découvrir. Pour les propriétaires privés de ces trésors, si une restauration est nécessaire, une aide pourrait éventuellement être envisagée.

Quant à la réalisation de ces dossiers, nous sommes aidés techniquement par « La Pierre Angulaire », qui à travers tout le canton, fait l'inventaire de tout ce petit patrimoine. Cette association nous aidera aussi à l'élaboration et à la présentation des dossiers lorsqu'ils sont finis et complets.

Pour cet inventaire, et donc pour chaque dossier, nous avons de nombreuses recherches à effectuer, et croyez moi tout ce travail est fort intéressant à faire pour des passionnés !

Nous espérons vous donner le plus régulièrement possible l'avancement de nos découvertes et de nos travaux.

Annie Balyu

Responsable de la commission « Petit patrimoine »

Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts

Bulletin de candidature au Conseil d'Administration

Je soussigné (nom et prénom) _____, membre de l'association présente ma candidature aux élections du Conseil d'Administration du 16 décembre 2011.

Fait à _____ le _____ 2011

Signature

A retourner à l'association **avant le 30/11** : ASBDR – Mairie de Domme – 24250 DOMME

Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts

Pouvoir

Je soussigné(e) _____ donne pouvoir

à (*) _____, membre de l'Association pour la Sauvegarde des Remparts et de la Bastide de Domme, de me représenter à l'Assemblée Générale qui se tiendra à Domme le vendredi 16 décembre 2011, et d'y prendre part à toutes délibérations.

Fait à _____ le _____

(*) Prénom et nom. Si vous ne connaissez personne qui se rende à cette Assemblée Générale, laissez le nom du bénéficiaire en blanc et retournez nous votre pouvoir signé. Il sera alors remis à une personne présente.

A retourner à l'association : ASBDR – Mairie de Domme – 24250 DOMME

Pour les retardataires...

Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts **Cotisation 2011**

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

renouvelle mon adhésion à l'Association pour la Sauvegarde de la Bastide de Domme et de ses Remparts

Tel. (Facultatif) _____ E-mail _____

Le _____ Signature _____

Ci-joint un chèque de 10 Euros (**) en règlement de ma cotisation pour l'année 2011.

A retourner à l'association : ASBDR – Mairie de Domme – 24250 DOMME
(**) Montant minimum.